



# LE LIEN MUNICIPAL VARIZE - VAUDONCOURT

## LES ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales se sont déroulées les 14 et 21 mars 2010.

Pas moins de 13 listes étaient présentes au premier tour du scrutin régional et chaque liste était consituée de candidats représentants les quatre sections départementales de la région lorraine.

Trois listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés au premier tour ont pu se maintenir au second tour en lorraine.

Au final, c'est la majorité régionale (liste Union de Gauche) qui est arrivée en tête et Monsieur Jean-Pierre Masseret a été réélu Président de l'assemblée régionale pour les quatre prochaines années.

Les prochaines élections régionales qui auront lieu en 2014 devraient voir cette fois-ci l'élection de conseillers territoriaux qui siégeront à la fois au sein du Conseil Régional et au sein du Conseil Général.

Les résultats des élections régionales à Varize-Vaudoncourt au second tour

Liste%Union de Gauche : Jean-Pierre Masseret45,26Majorité présidentielle : Laurent Hénart40,00Front National : Thierry Gourlot14,74

Inscrits (2<sup>ème</sup> tour): 368. Votants: 195 (53%). Abstentions: 173 (47%)

SOMMAIRE	PAGE
L'ÉDITO	1
LE BUDGET 2010 EN DETAILS	2
LE LOCAL TECHNIQUE MUNICIPAL	3
PAUL ROLLIN, MAIRE HONORAIRE DE VAUDONCOURT	3
La Vie des Villages	4
LES INFOS UTILES	5
LE JARDINAGE   ECOLOGIQUE	6



# LE BUDGET PRIMITIF 2010 ADOPTE A L'UNANIMITE

sont les suivants :

Après un débat d'orientation budgétaire, le Conseil Municipal a dressé un inventaire des investissements à réaliser aussi bien dans le domaine de l'amélioration du patrimoine communal que dans le développement de la commune ou encore de l'amélioration du cadre de vie pour les années à venir.

Les priorités définies dans le budget primitif 2010 sont les suivantes :

- l'achèvement de l'atelier technique municipal,
- l'acquisition d'une tondeuse autotractée,
- la réparation des mécanismes des cloches de l'église,
- des travaux d'éclairage public et de sécurité,
- une étude va être lancée concernant l'aménagement de l'ancienne école,
- à l'étude également, des travaux de voirie à réaliser dans les rues de Vaudoncourt et les chemins des fermes.

Une provision de 50 000 euros pour la défense incendie dans le village de Vaudoncourt a également été prévue en vue de l'extension du village (nouveau lotissement), le réseau actuel étant insuffisamment dimensionné.

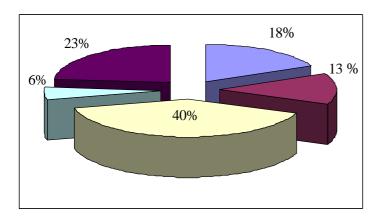
Pour permettre de mener à bien ce programme d'investissement, l'évolution des taux des taxes locales pour cette année a été portée à 2%.

#### UNE EVOLUTION DES TAXES LOCALES EN 2010

Taux des taxes	Moyenne nationale 2010	Communal 2009	Communal 2010
Habitation	14,97	8,73	8,90
Foncière (bâti)	19,32	8,56	8,73
Foncière (non bâti)	45,50	41,99	42,80

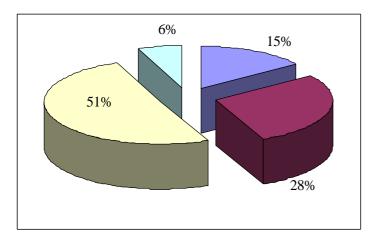
# LE BUDGET 2010 EN DETAILS

# Dépenses de fonctionnement : 265 027 €



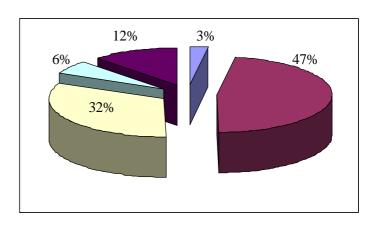
Dépenses de fonctionnement	%
Achats et services : énergie, eau, électricité, assurances, fournitures	18
Charges de personnel	13
Autres charges: Syndicat scolaire (SIVOS), Syndicat des eaux	40
Intérêts des prêts	5
Virement à la section d'investissement	21

# Dépenses d'investissement : 232 881 €



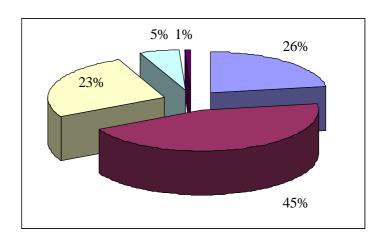
Dépenses d'investissement	%
Remboursement d'emprunts	15
Bassin d'incendie à Vaudoncourt et études diverses	28
Local technique, tondeuse à gazon, éclairage public, etc.	51
Imprévus	6

# Recettes de fonctionnement : 265 027 €



Recettes de fonctionnement	%
Produits des services: location salle des fêtes, concessions cimetière	3
Impôts et taxes : impôts locaux, taxes sur les pylônes, etc.	47
Dotations de l'Etat	32
Autres produits: loyers des logements de Vaudoncourt	6
Réserve	12

### Recettes d'investissement : 232 881 €



Recettes d'investissement	%
Fonds de compensation de la TVA	23
Vente du logement de l'ancienne école	45
Virement de la section de fonctionnement	26
Subventions diverses	5
Emprunts et dette	1

## LE LOCAL TECHNIQUE MUNICIPAL VA OUVRIR SES PORTES

Les locaux de l'ancienne école de Varize ayant fait l'objet d'une désaffection en 2008, le Conseil Municipal avait alors décidé de procéder à une reconversion des locaux composant l'ensemble scolaire (école, cour et préau, logement de l'ancien instituteur).

Le préau et une partie de la cour de l'ancienne école ont ainsi été transformés en atelier technique communal. En effet, l'ouvrier communal disposait jusqu'à présent de locaux désuets et mals adaptés pour réaliser des travaux d'entretien et de réparation. Débutés au mois d'octobre 2009, les travaux d'aménagement du local technique

se sont achevés au mois de mai 2010. Un espace de stockage a été créé et un atelier a été équipé de locaux réglementaires pour l'hygiène et la sécurité de l'ouvrier communal. Une mise en conformité des locaux en matière d'assainissement a été réalisée. Enfin, une clôture a été disposée pour sécuriser l'accès au local.

La dépense globale pour l'aménagement de l'atelier technique, le raccordement aux réseaux (assainissement, électricité) et la clôture s'élève à 39 500 euros subventionnée à hauteur de 30% par l'Etat (Ministère de l'Intérieur et Dotation Globale d'Equipement (DGE)). Cet équipement permettra désormais à l'ouvrier communal de travailler dans des conditions optimales.

Pour que chacun puisse apprécier les travaux de transformation qui ont été réalisés, une journée porte ouverte du local technique communal sera organisée le samedi 3 juillet 2010 de 10h30 à 12h.

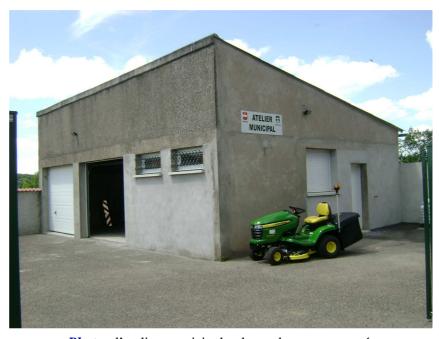


Photo: l'atelier municipal et la tondeuse autotractée

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Joseph KLEIN, habitant à Vaudoncourt, et qui vient de prendre les fonctions d'ouvrier communal.

# PAUL ROLLIN, MAIRE HONORAIRE DE VAUDONCOURT

Le 5 juin 2010, en Mairie de Varize, Paul ROLLIN s'est vu remettre la distinction de Maire Honoraire de VAUDONCOURT par le Maire, Claude SCHOUMACHER, et le Maire délégué de VAUDONCOURT, Eliane KLEIN, en présence de Bernard COLLIOT, Maire Honoraire de VARIZE, de sa famille et des élus municipaux.

En effet, Monsieur le Préfet de la Région Lorraine lui a conféré l'honorariat pour ses 30 années passées au service des habitants de Vaudoncourt et de Varize.



#### LE FOYER VARIZE-VAUDONCOURT

Sous la houlette de son Président, Pascal HAMANN, le Foyer Varize-Vaudoncourt organise comme chaque année de nombreuse activités pour les enfants (carnaval, halloween) mais également pour les personnes de tous âges (marche du 1<sup>er</sup> mai, loto, beaujolais, brocante, etc.). Deux sections ont également vu le jour au foyer depuis deux ans.

La première est animée par Myriam RITZENTHALER qui organise des « Rencontres Femmes ». De multiples activités sont proposées telles que la peinture, la marche, la piscine, la gymnastique, etc. Alors, si vous souhaitez participer à des animations et à des moments de rencontre entre femmes, contacter Myriam au 03.87.68.19.31. La seconde section animée par Jean-Guy CRAUSER est la section Tennis, le terrain étant désormais géré par le foyer. Si vous souhaitez pratiquer le tennis, Jean-Guy se tient à votre disposition pour tout renseignement au 03.87.64.09.44.

#### LES HEURES D'AMITIE

Organisées par Rosa COLLIOT, les heures d'amitié accueillent tous les premiers mardis après-midi des mois d'octobre à mai les villageois qui le souhaitent dans la salle d'œuvre. Le 6 mai, un repas clôturait la saison 2009/2010. Rendez-vous en octobre.

### **UNE PECHE REUSSIE**

L'Ablette de Varize a organisé comme chaque année la fête de la pêche le 6 juin dernier au bord de la Nied. Les enfants ont pu s'initier aux joies de la pêche à la truite.

# RECENSEMENT 2010: LA POPULATION COMMUNALE EN CONSTANTE PROGRESSION

Réalisé entre le 21 janvier et le 20 février 2010, le rencensement de la population de nos villages a permis de mesurer une nouvelle fois la progression du nombre d'habitants (+15% en dix ans). Les chiffres seront communiqués officiellement en fin d'année mais Varize-Vaudoncourt devrait désormais compter 519 habitants.

1982	1990	1999	2006	2007	2010	Recensement 2010
371	452	440	456	488	498	519

A noter qu'au niveau de la Communauté de Communes de Boulay, le nombre d'habitants est également en constante évolution depuis 10 ans à savoir 11 832 habitants en 1999 et 14 591 habitants fin 2009 ce qui représente 23% d'augmentation en 10 ans.

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Mardi	De 10h à 12h
Mercredi	De 14h à 17h et de 18h à 19h
Jeudi	De 16h à 18h
Samedi	De 10h à 12h

Monsieur Luc HOCHSCHEID, Secrétaire de Mairie, répond à toutes vos questions relatives à l'état civil, aux droits du sol, etc. Il peut également se rendre à la Mairie annexe de Vaudoncourt le mercredi à 17h15 uniquement sur rendez-vous.

**NOUVEAUX HABITANTS**: pensez à vous présenter en Mairie pour nous indiquer votre adresse et recevoir votre dotation de sacs de tri.

**FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE** : du 12 au 25 juillet et du 9 au 15 août.

# LA MAIRIE VOUS TIENT INFORME

Pour celles et ceux qui souhaitent être informés des coupures d'eau, des modifications d'horaires de ramassage des déchets, ou de toute autre nouvelle importante de la vie des villages, vous pouvez transmettre votre adresse mail à M. HOCHSCHEID par l'envoi d'un courriel à :

mairie.varize@wanadoo.fr

#### LIEN MUNICIPAL VARIZE-VAUDONCOURT

Directeur de la publication : Claude SCHOUMACHER

Rédacteur: Franck ROGOVITZ

Comité de rédaction : Christine KLEIN, Eliane KLEIN, Myriam RITZENTHALER

### LES INFOS UTILES

#### AMELIORONS LE CADRE DE VIE : QUELQUES RAPPELS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

*Nuisances sonores* : l'utilisation de matériels bruyants (tondeuses et engins mécaniques) est tolérée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

*Entretiens des trottoirs et des usoirs* : les riverains ont à leur charge l'entretien régulier des trottoirs et des usoirs. Les conteneurs à déchets doivent être rentrés systématiquement après le collecte.

*Taille des végétaux* : en bordure de voie publique, les végétaux (haies, arbustes, arbres), ne doivent en aucun cas causer une gêne pour la circulation. Une taille régulière des végétaux doit donc être réalisée par les propriétaires.

*Brûlages de déchets* : le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés (déchets verts, cartons, etc.). Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie ou peuvent être compostés.

**Evacuation des encombrants**: Les encombrants doivent être apportés à la déchèterie de Boulay. Horaires d'ouverture: les matins de 10h à 12h <u>sauf</u> lundi, jeudi et vendredi et les après-midi de 14h à 18h <u>sauf</u> jeudi et dimanche (Tél: 0800.019.019).

*Dépôts de gravats et de terre* : les dépôts de terre et de gravats en petites quantités peuvent être effectué gratuitement pour les particuliers à la décharge communautaire de Boulay.

Respect du Code de l'Urbanisme: la commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur depuis septembre 2008. A cet effet, il est rappelé que l'édification de clôtures, la réalisation de construction (garage, abris de jardin), les ravalements de façade et la rénovation de toiture sont soumis à déclaration de travaux ou permis de construire et doivent être conforme au règlement du PLU.

# **CENTRE AERE D'ETE (pour les enfants de 4 à 12 ans)** Sur le thème du Voyage.

du 5 au 30 juillet

Renseignements: Véronique PRETTE (03.87.63.92.61)

#### LES FETES DE FIN D'ANNEE

- 17octobre : le repas des anciens
- 5 décembre : la fête de Saint-Nicolas

#### **NUMEROS UTILES**

# LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE FOYER VARIZE-VAUDONCOURT

- 30 octobre : Défilé d'Halloween dans les rues
- 20 novembre : Dégustation du beaujolais nouveau à la salle des fêtes
- **29 novembre** : Bourse aux jouets à la salle des fêtes Contact : Pascal HAMMAN (03.87.64.07.63)

#### **BON A SAVOIR**

- *Culte catholique*: Abbé Epiphane AYIH AKAKPO, Presbytère Condé-Northen (03.87.79.12.97)
- *Culte protestant*: Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)
- *Correspondant Républicain Lorrain*: Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)
- Collecte déchets ménagers: tous les jeudis
- *Collecte sacs transparents*: le ramassage des sacs transparents a lieu tous les jeudis des semaines paires
- Recyclage des textiles (nouveau): un conteneur de recyclage des textiles est situé devant le cimetière
- Arrêt de la station de décarbonatation des eaux (pour Vaudoncourt) du 23 au 27 août et du 13 au 17 déc.

A VOIR: Exposition « FEMME » à l'Espace Clément KIEFFER du 6 juin au 24 octobre 2010. Ouverture tous les dimanches de 14h à 18h.

#### **POUR RESERVER LA SALLE DES FETES:** Contacter Brigitte COLLIOT (03.87.64.18.36)

Option salle complète <u>avec</u> cuisine

Option salle <u>sans</u> accès à la cuisine

Durée de la location Tarif local		Tarif extérieur		Durée de la location	Tarif local*	Tarif extérieur	
Journée	250 €	310 €		Journée	180 €	230 €	
Samedi, dimanche, jour	280 €	360 €		Samedi, dimanche, jour	230 €	290 €	
férié				férié			
WE (du vendredi 19h au	320 €	430 €		WE (du vendredi 19h	260 €	340 €	
lundi 8h)				au lundi 8h)			
				½ journée (matin,	105 €	130 €	
				après-midi ou soirée)			

<sup>\*</sup> tarif local : habitants de la commune ou associations ayant leur siège social dans la commune.

A noter: pour les associations ayant leur siège dans la commune, la salle est non payante une fois dans l'année et pour toutes les manifestations gratuites organisées pour les enfants.

# LE JARDINAGE ECOLOGIQUE

L'année 2010 est l'année internationale de la biodiversité, et chacun peut contribuer par le jardinage écologique à améliorer la biodiversité présente dans nos jardins.

LA BIODIVERSITE AU JARDIN: la biodiversité, c'est la variété de tout ce qui est vivant sur la Terre. Elle se mesure par la diversité génétique, la diversité des espèce et la diversité des milieux. Œuvrer en faveur de la biodiversité permet de restaurer les équilibres naturels malmenés. Quelques aménagements suffisent à ramener plus de vie au jardin tout en développant un caractère plus naturel (mise en place de haies basses, nichoirs, abris à insectes, etc.).





GERER LES HERBES SPONTANEES: l'herbe est souvent considérée comme indésirable et plusieurs techniques alternatives à l'utilisation de pesticides existent. L'usage de *la binette* reste le moyen le plus efficace pour désherber. Dans les allées, l'utilisation de *l'eau bouillante* permet de supprimer les herbes indésirables et difficiles d'accès. Dans les massifs, l'installation de *plantes couvre-sol* permet de limiter l'espace propice à l'herbe. *Le paillage et la tonte de gazon* autour des arbres et arbustes ou encore des fraisiers permettent de garder l'humidité du sol tout en évitant la pousse de l'herbe.

A noter que la commune de Varize vient de s'équiper tout récemment d'un *désherbeur thermique* pour désherber de grandes surfaces sans utiliser de produits chimiques.

## LES ANIMAUX ET LES INSECTES AMIS DU JARDINIER:

Il existe plusieurs ennemis du jardinier et là encore, la nature dispose de prédateurs naturels qu'il est utile de préserver en n'utilisant pas de produits chimiques qui risqueraient de les tuer. Ainsi, les *hérissons* sont très efficaces contre les limaces. Le *perce-oreille* s'attaque aux pucerons, aux petites chenilles et cochenilles. La *coccinelle* mais également la *syrphe*, une petite guêpe sans danger pour l'homme, mangent des centaines de pucerons par jour. Dans le cas où un traitement de la plante s'avérerait nécessaire, il existe maintenant de nombreux produits biologiques disponibles à la vente qui présentent un moindre risque pour la santé humaine et notre environnement.





#### FAVORISER LA DIVERSITE VEGETALE:

Lors du choix des espèces, *diversifier les essences* offre au jardin une nouvelle richesse créatrice de biodiversité. Attention toutefois aux espèces exotiques qui sont esthétiques mais mal adaptées à nos climats. Pour attirer les insectes amis du jardiniers et les abeilles, il faut idéalement des fleurs toute l'année. Enfin, *associer les plantes* permet de favoriser les interactions positives car certaines plantes peuvent faire fuir les ravageurs de l'autre plante (l'œillet d'inde au pied des tomates repousse les ravageurs).